

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00101

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE NAUTIFORM ET CEZAM RHONE-ALPES, CAP PRIVILEGES, OBIZ, KALIDEA, REDUCBOX.COM, CARTE MOISSON FDSEA 42, ATOOCE, INTER CE 42, PASS LOISIRS, SPORT LIBERTE

Le Bureau communautaire a été convoqué le 17 mars 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 48

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gérard MANET

Membres titulaires absents excusés :

M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Christophe FAVERJON, M. Luc FRANCOIS, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT



DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2017

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE NAUTIFORM ET CEZAM RHONE-ALPES, CAP PRIVILEGES, OBIZ, KALIDEA, REDUCBOX.COM, CARTE MOISSON FDSEA 42, ATOOCE, INTER CE 42, PASS LOISIRS, SPORT LIBERTE

Depuis le rattachement au 1^{er} janvier 2013 des communes d'Andrézieux-Bouthéon et La Fouillouse au périmètre de Saint-Etienne Métropole, le centre aquatique et de remise en forme NAUTIFORM a été déclaré en qualité d'équipement d'intérêt communautaire et sa gestion est assurée depuis cette date par la Communauté Urbaine.

Le complexe aquatique disposant de conventionnement avec différentes structures permettant un référencement, un tarif préférentiel aux porteurs d'une carte spécifique est donc accordé.

Ces différentes conventions sont venues ou vont venir à expiration et il convient donc de procéder à leur renouvellement à l'échéance.

Devant l'intérêt pour la collectivité et plus particulièrement pour NAUTIFORM de continuer à être référencés dans ces différents supports comme établissement accordant un tarif préférentiel aux comités d'entreprises porteurs de la carte CEZAM Rhône-Alpes, CAP PRIVILEGES, OBIZ, KALIDEA, REDUCBOX.COM, CARTE MOISSON, ATOOCE, INTER CE 42, PASS LOISIRS, SPORT LIBERTE, il serait proposé de reconduire ces conventions. Les renouvellements interviendront au fur et à mesure des échéances des conventions.

En effet, ces organismes sont des centrales de comités d'entreprises qui diffusent dans leurs brochures et/ou leurs sites internet des tarifs comités d'entreprises et des informations relatives à NAUTIFORM (piscine et centre de remise en forme).

Il est précisé que la grille tarifaire votée par le Conseil de Communauté dans sa séance du 11 mai 2016 intègre une ligne comités d'entreprises.

A titre informatif, le nombre des entrées CE s'élève à 4 442 sur les 67 389 entrées publiques pour un produit d'environ 18 290 € soit 3,31 % de la recette totale.

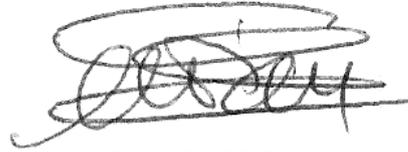
La signature de conventions avec ces différents organismes n'est pas soumise à redevance, Saint-Etienne Métropole et plus particulièrement NAUTIFORM apparaîtra comme établissement membre.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve ces conventions avec CEZAM Rhône-Alpes, CAP PRIVILEGES, OBIZ, KALIDEA, REDUCBOX.COM, CARTE MOISSON, ATOOCE, INTER CE 42, PASS LOISIRS, SPORT LIBERTE.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU